

Accessibilité personnes à mobilité réduite

Des travaux vont être réalisés en 2017 pour des travaux d'accessibilité de la mairie et la chapelle. Les élus ont choisi les entreprises suivantes.

Cornitte Frères : **10 397,90 € HT** (parking et rampes d'accès), Glaudy Créations de Darney : **400 € TTC** (location de minipelle), Store Fermetures : **2 125,67 € HT** (porte d'entrée de la mairie), Laborde de Marey : **3 710,29 € TTC** (main courante de 42 mètres), Sanitech de Bourbonne les Bains : **8 576,50 € TTC** (local toilettes de la chapelle + isolation + WC...).

Nous demandons de pouvoir rajouter à ces travaux une porte neuve à la chapelle et éventuellement une rampe métallique sur les escaliers de l'église et sur l'accès handicapés de l'église. Ces suggestions sont acceptées.

Ces travaux d'un montant de 30 000 € environ peuvent être subventionnés à hauteur de 40 % voire plus.

N'hésitez pas à consulter notre site internet :
<http://senaide88.e-monsite.com>

Il est navrant de constater que la fontaine égayoir ne puisse être mise en eau. Déjà l'égayoir n'est pas entretenu du tout. Lors du conseil municipal du 28 Avril 2017, certains élus mettent en avant le coût de l'eau qui serait environ de 300 € annuels mais quand on fait les calculs, on ne trouve pas la même somme. Et vous combien avez-vous trouvé ? **75, 168 €, non ?**
Le 2^{ème} adjoint propose de refaire l'étanchéité avec l'employé communal avant de la remettre en eau... La fontaine s'est mise à recouler le 11 Mai 2017 pour finalement s'arrêter une semaine plus tard puis recouler le 15 Juin 2017!

Sur 50 affouagistes inscrits, seulement 20 personnes ont réellement fait des affouages car certains ont revendu leurs lots et quelques personnes qui sont hospitalisées depuis des années ont toujours leur affouage. D'autres encore font des affouages sans être inscrits et n'ont donc pas fourni d'attestation d'assurance ce qui était pourtant obligatoire... Une véritable anarchie !!!
Il y avait 50 affouagistes X 8,5 stères par lot = **425 stères**
Si l'on avait distribué ces 425 stères entre les 20 affouagistes présents au bois, chacun aurait eu **21,25 stères**. Ce qui serait beaucoup plus logique !

Ont participé à l'élaboration, au financement et à la distribution de cette gazette Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Stéphane Menestrel et Michel Pierdon.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

La petite gazette senaïsoise n° 20 (Juin 2017)

Voici une gazette consacrée en grande partie aux élections présidentielles et législatives qui ont eu cours à Senaïde et dans toute la France. Nous nous attacherons à vous donner surtout les résultats du village qui ne reflètent pas de tout les résultats nationaux.

D'autres nouvelles sauront sûrement vous intéresser dans cette gazette.

Petit problème mathématique

Dans une fontaine municipale, le débit est d'environ 1 litre par minute et cette fontaine fonctionne 180 jours par an.

Quelle sera la dépense annuelle sachant que le coût concerne uniquement la redevance de pollution de **0,29 €** par m³ ?

A vos calculatrices....

Réponse dans cette gazette.



Le week-end du 23 Avril 2017, des individus ont commis des actes ignobles dans plusieurs cimetières à Fouchécourt, Fresnes sur Apance ou Bourbonne les Bains en profanant des tombes et en ouvrant même des cercueils.

Ces atrocités sont à condamner fermement car ces faits odieux ne devraient pas pouvoir exister !

L'indice brut terminal de la fonction publique passe de 1015 à 1022 à compter du 1^{er} janvier 2017, soit un indice brut mensuel de 3 847,57 €.

La population de Senaïde étant de 186 habitants, le maximum est de 17 % de l'Indice Brut pour le Maire et 6,6 % pour les adjoints. Dans notre commune, le Maire percevra donc 14,68 % de l'IB et le 1er et 2ème adjoint : 5,87 % de l'IB.

Les personnes louant la chapelle devront désormais s'acquitter en plus de la location et du chauffage d'une redevance de 5 € pour participation à l'enlèvement des ordures ménagères. Cette chapelle est peu utilisée par an.